

Armée togolaise

Trois cérémonies de passation de commandement

En exécution des décrets du président du Conseil, chef suprême des armées, en date du 17 août 2026, portant nomination du chef d'état-major général des Forces armées togolaises (décret n° 2026-160), du chef d'état-major de l'armée de terre (décret ...



PAGE 3

PRODUITS FNFI



Echos des bénéficiaires

Mme Odamie, de la couture au commerce de pagnes

Comme beaucoup de femmes de sa génération, Mme Odamie n'a pas eu un parcours scolaire classique. Elle a cependant très tôt appris à compter sur son savoir-faire et sa détermination. De couturière à Dapaong à commerçante de pagnes au nouveau ...

PAGE 2

FINANCES



Banque

Lomé concentre 40 % des actifs des holdings de l'Uemoa

Le Togo occupe une place singulière dans l'architecture financière de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa). Selon le dernier rapport annuel de la Commission bancaire de l'Umoa, 4 compagnies financières domiciliées à Lomé cumulent un bilan de 24 126,7 milliards ...

PAGE 5

SPORT

Eliminatoires CAN 2027

Les Eperviers renouent avec leur public ce mois

Après plusieurs mois d'absence, les Eperviers du Togo seront devant leur public le vendredi 25 septembre 2026 à 16 heures GMT au stade de Kégué, face au Burundi. Pour ce match ...

PAGE 10

Correct the Map

Togo, "centre" de la nouvelle cartographie du monde

► Ce qui va changer avec la nouvelle carte

Réunie le 4 septembre 2026 lors de sa 113ème séance plénière au siège des Nations unies à New York, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (Onu) a adopté à une écrasante majorité ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Togo : l'Inseed relance la collecte de données sur les ménages

Combien les ménages togolais dépensent-ils aujourd'hui ? Comment évoluent leurs revenus, leur accès à l'emploi, à l'éducation et aux soins ? Pour répondre à ces questions, l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (Inseed) lance, à partir du 7 septembre 2026, une nouvelle collecte sur les conditions de vie des ménages. L'opération se déroulera jusqu'en décembre dans plusieurs localités du pays.

Elle intervient 4 ans après l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages réalisée en 2021-2022. Celle-ci évaluait le taux de pauvreté monétaire à 43,8 %, contre 45,5 % en 2018 et 55,1 % en 2015. La pauvreté multidimensionnelle avait également reculé, passant de 37,1 % à 28,9 %.

Cette nouvelle enquête doit actualiser ces indicateurs et mesurer les éventuels progrès enregistrés depuis. Les données recueillies porteront notamment sur les revenus, dépenses, emploi, santé et éducation. Réalisée avec l'Uemoa et la Banque mondiale, cette opération doit fournir aux pouvoirs publics des données actualisées pour orienter leurs politiques sociales et économiques.

Éducation nationale

Examen des priorités à retenir pour la nouvelle année scolaire

Le ministre de l'Éducation nationale, Mama Omorou, accompagné du ministre délégué chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et en présence des principaux acteurs du système éducatif togolais, a ouvert à Atakpamé le jeudi 4 septembre 2026, les travaux d'une retraite consacrée ...



PAGE 4

 SOMMAIRE	Togo Lomé concentre 40 % des actifs des holdings bancaires de l'Uemoa  P 5	Qualification UFOA B U17 Le Togo logé dans le groupe A  P 10	Modernisation foncière et Plateforme industrielle d'Adétikopé Les investissements étrangers en hausse de 27,3% au Togo  P 11
--	---	--	---

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

De la couture au commerce de pagnes : le parcours d'une femme qui a su se réinventer

Comme beaucoup de femmes de sa génération, Mme Odami n'a pas eu un parcours scolaire classique. Elle a cependant très tôt appris à compter sur son savoir-faire et sa détermination. De couturière à Dapaong à commerçante de pagnes au nouveau marché de Kara, elle a su adapter son activité aux différentes étapes de sa vie. Déjà autonome avant le lancement des produits du FNFI en 2014, elle a ensuite franchi plusieurs paliers, des premiers crédits modestes avec le produit Apsef (Accès des Pauvres aux Services Financiers) aux financements de plusieurs millions de francs CFA avec Nkodédé. Une trajectoire faite de changements, de choix et surtout de persévérance. Découvrons son histoire dans ce nouveau numéro de la rubrique « Echos des bénéficiaires du FNFI »...

Née dans une famille relativement aisée, Mme Odami avait toutes les conditions pour poursuivre ses études. Mais l'école ne lui réussissait pas. « Mon père mettait tout à ma disposition. Malgré cela, mes résultats n'étaient pas bons », se souvient-elle. Elle quitte l'école au CM2, sans obtenir le CEP, et choisit d'apprendre la couture. À Dapaong, elle ouvre son atelier et forme de nombreuses jeunes filles.

Lorsque son mari est affecté à Lomé, elle le suit et poursuit la couture, tout en commençant à vendre des pagnes. Puis vient Kara, où elle ouvre à nouveau un atelier. Des problèmes aux yeux l'amènent finalement à renoncer à la couture et à faire du commerce sa principale source de revenus. « Je ne regrette pas la couture. C'est elle qui m'a permis d'apprendre à travailler, à économiser et à préparer la suite. Si je n'avais pas eu ces problèmes aux yeux, je n'aurais pas arrêté. D'ailleurs, j'ai encore deux machines à coudre à la maison que j'utilise parfois », confie-t-elle.

Des économies de la couture aux premiers financements
Sa nouvelle activité démarre avec un capital qu'elle connaît bien : ses propres économies. Il y a près de vingt ans, elle transforme ainsi le fruit de ses années de couture en moyens pour acheter ses premiers pagnes. Son ancien atelier devient son premier espace de vente avant qu'elle ne s'installe dans l'ancien marché de Kara, puis dans le nouveau. Au fil du temps, elle diversifie son offre avec des modèles traditionnels réalisés à la main, très appréciés dans le nord du pays, ainsi que des colliers en perles de luxe.

En 2014, elle fait partie des premières bénéficiaires de l'Apsef (Accès des Pauvres aux

Services Financiers). Elle obtient plusieurs crédits successifs, de 30 000 à 100 000 FCFA. À chaque décaissement, les montants sont intégralement consacrés à son fonds de commerce. Pour une commerçante déjà installée, ces sommes lui paraissaient modestes. Pourtant, elle considère aujourd'hui cette



Mme Odami
première expérience comme une étape déterminante. « Je ne regrette pas d'avoir commencé avec ces petits montants. C'était le point de départ de mon aventure avec le FNFI. »

Le passage à une autre échelle
Après avoir bouclé les cycles des produits de première génération, Mme Odami accède à Nkodédé et franchit un nouveau palier. Elle obtient 5 millions de

FCFA lors du premier cycle, puis 8 millions au second. Elle utilise ces ressources pour accroître ses approvisionnements et développer davantage son commerce. Aujourd'hui, son activité est prospère. Elle a entièrement remboursé le deuxième cycle et envisage déjà le troisième. Seule une

pièce d'identité égarée a momentanément retardé ses démarches, un contretemps qu'elle entend régler rapidement.
Pour elle, sans l'appui du FNFI, il aurait été difficile d'obtenir de tels montants auprès des institutions de microfinance. « Sans garantie, il m'aurait été difficile d'obtenir de telles sommes », explique-t-elle. Cette possibilité d'accéder à des financements auxquels

elle n'aurait pas facilement pu prétendre autrement donne, à ses yeux, tout son sens à l'inclusion financière.
Aux jeunes, et particulièrement aux jeunes femmes, Mme Odami conseille de ne pas avoir peur de changer de voie lorsque les circonstances l'exigent. Son propre parcours, en est une illustration. Elle leur recommande aussi de savoir épargner, investir et surtout de faire un usage rigoureux des crédits obtenus. « Il faut savoir faire usage du crédit. Il ne doit pas servir à autre chose que l'activité pour laquelle il a été obtenu », insiste-t-elle. Pour elle, chaque ressource doit contribuer à faire avancer l'activité et à préparer l'étape suivante.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



	Récupéré N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper	Directeur de publication : Motchosso Kodolakina Secrétaire de rédaction : Edy Alley Responsable web: Carlos Amevor Comité de rédaction: Françoise Dasilva	Alexandre Wémima Edem Dadzie Caleb Akponou Affo-Djèlè Alarba Responsable administrative, financière et commerciale: Amah Essognim	Graphiste: Eros Dagoudi Imprimerie: Direct Print Distribution : TogoMatin Tirage : (2000 exemplaires)
---	---	--	--	--

Correct the Map

Vote plébiscitaire en faveur d'un travail de plaidoyer intensif

Réunie le 4 septembre 2026 lors de sa 113ème séance plénière au siège des Nations unies à New York, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (Onu) a adopté à une écrasante majorité la résolution A/80/L.104.

a suscité une adhésion internationale massive avec un score sans appel : 164 voix pour ; 1 voix contre (États-Unis) ; 6 abstentions (Estonie, Géorgie, Lituanie, République de Moldavie, Serbie, Ukraine). Ce vote plébiscitaire vient

Mandela Conference Hall, le ministre Robert Dussey avait rappelé l'enjeu fondamental de ce texte.

« La carte n'est jamais un objet neutre. Elle façonne les imaginaires, influence la perception de la place des

de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Togolais de l'extérieur.

En corrigeant les déformations visuelles historiques héritées des projections cartographiques traditionnelles (telles que la projection de Mercator), l'Onu reconnaît désormais officiellement la nécessité de promouvoir des représentations fidèles à la véritable échelle du continent africain et des autres régions du monde.

inviter les organisations internationales, les médias globaux et les plateformes numériques à adopter des représentations géographiques équilibrées et scientifiquement rigoureuses.

L'utilisation des données géospaciales pour le développement : valoriser une cartographie précise au service de la gestion du climat, des politiques de développement durable et de l'innovation.

Le résultat du vote démontre que lorsque l'Afrique parle d'une seule voix et porte un plaidoyer fondé sur la rigueur et l'équité, elle est en mesure de fédérer la communauté internationale. L'immense majorité des États membres représentant tous les continents et continents insulaires, a fait le choix de l'exactitude scientifique et du respect de la réalité géographique.

Les grands axes de la résolution A/80/L.104

Le texte adopté préconise une approche mesurée, scientifique et universelle axée sur : La sensibilisation et l'éducation : encourager la diversification des projections cartographiques dans les systèmes éducatifs, les manuels scolaires et les contenus académiques.

L'exactitude dans les institutions et médias :

Edem Dadzie



Faure Gnassingbé, le président du Conseil des ministres

Portée et introduite au nom du groupe africain par la République togolaise sous le leadership du professeur Robert Dussey, cette initiative

concrétiser un travail de plaidoyer intensif mené par la diplomatie togolaise au cours des dernières semaines. Lors du briefing d'avant-vote tenu au

peuples et des continents, et entretient des représentations biaisées de la réalité géographique », a indiqué le ministre des Affaires étrangères,

Armée togolaise

Trois cérémonies de passation de commandement

En exécution des décrets du président du Conseil, chef suprême des armées, en date du 17 août 2026, portant nomination du chef d'état-major général des Forces armées togolaises (décret n° 2026-160), du chef d'état-major de l'armée de terre (décret n° 2026-162) et du chef d'état-major de l'armée de l'air (décret n° 2026-163), trois cérémonies de passation de commandement se sont déroulées à la place d'armes de l'État-major général des Forces armées togolaises, à Lomé.

Au niveau de l'État-major général, le 20 août 2026, le général de brigade Dimini Allahare, chef d'état-major général sortant, a officiellement transmis le drapeau des Forces armées togolaises au général de brigade Akli-Esso Tchakpele, nouveau chef d'état-major général. À travers ce geste symbolique, la continuité du commandement et la mission de défense de la nation sont désormais placées sous

la responsabilité du nouveau chef d'état-major général. Le général de brigade Dimini Allahare a exhorté les militaires à reconnaître désormais le général de brigade Akli-Esso Tchakpele comme leur chef et à lui obéir, conformément aux lois et pour le succès des armes du Togo. Le général de brigade Akli-Esso Tchakpele a pour sa part appelé l'ensemble du personnel des Forces armées togolaises à faire preuve de cohésion, de discipline et d'engagement. Il a également insisté sur la nécessité du travail bien fait et de la mobilisation de tous pour la réussite de la mission qui lui est confiée.

Dans son allocution d'au revoir, le général de brigade Dimini Allahare a, pour sa part, souligné l'importance de poursuivre le renforcement des capacités opérationnelles des forces de défense. Cette dynamique demeure selon lui indispensable pour permettre aux forces de

répondre avec davantage d'efficacité aux différentes menaces auxquelles le pays peut être confronté. La deuxième cérémonie, le 22 août 2026, a consacré la prise de commandement de l'armée de terre par le colonel Latiémbè Kombaté, qui succède au colonel Manzama-Esso Kilimou.



Vue partielle de militaires togolais (Image trouvée en ligne)

En présence du personnel de l'armée de terre et des invités, le nouveau chef d'état-major de l'armée de terre a reçu le drapeau des mains du général de brigade Akli-Esso Tchakpele, chef d'état-major général des

Forces armées togolaises (FAT). Le colonel Manzama-Esso Kilimou a exprimé sa gratitude au président du Conseil, chef suprême des armées, pour la confiance placée en lui au cours de son commandement. Il a également réaffirmé sa disponibilité à accompagner

son successeur dans l'exercice de ses nouvelles responsabilités, afin de contribuer à la réussite de sa mission.

Le colonel Latiémbè Kombaté s'est, quant à

lui, engagé à consacrer toute son énergie à l'accomplissement de sa mission. Il a placé son action sous le signe de la rigueur, de l'abnégation, de la loyauté et de la fidélité, avec pour ambition de répondre aux attentes placées en l'armée de terre. La troisième cérémonie

s'est tenue à l'État-major de l'armée de l'air, le 24 août 2026. Elle a été marquée par la passation de commandement entre le général de brigade...

Armée togolaise Suite de la page 3

Trois cérémonies de passation de commandement

... aérienne Agnidoufey Mamah, chef d'état-major sortant, et le colonel Abdu Ahabou Idrissou, nouveau Chef d'état-major de l'armée de l'air.

Le drapeau de l'armée de l'air a été remis au nouveau chef d'état-major par le général de brigade Akli-Esso Tchakpele, consacrant ainsi officiellement sa prise

de fonction.

Cette succession intervient dans un contexte marqué par la volonté de poursuivre le renforcement des capacités aériennes nationales, afin de permettre à l'armée de l'air de contribuer davantage à l'accomplissement des missions de défense et de sécurité.

À travers ces trois passations de commandement, les FAT réaffirment leur attachement aux principes de continuité du commandement, de discipline, de loyauté et de cohésion.

Ces changements à la tête des principaux États-majors ouvrent

ainsi une nouvelle étape dans la consolidation des capacités opérationnelles et l'accomplissement des missions de défense de la nation.

En cohérence avec la vision 2040 et dans le sillage du triptyque « protéger, rassembler et transformer », cette nouvelle dynamique contribue à consolider

davantage les acquis en matière de sécurité. Elle traduit la nécessité de se donner collectivement les moyens d'agir avec constance et efficacité pour renforcer la résilience nationale et préserver durablement la paix, la stabilité et la cohésion du pays.

TM et defense.gouv.tg

Éducation nationale

Examen des priorités à retenir pour la nouvelle année scolaire

Le ministre de l'Éducation nationale, Mama Omorou, accompagné du ministre délégué chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et en présence des principaux acteurs du système éducatif togolais a ouvert à Atakpamé le jeudi 4 septembre 2026, les travaux d'une retraite consacrée au bilan de l'année scolaire 2025-2026 et à la préparation de la rentrée scolaire 2026-2027.

Durant trois jours, les directeurs centraux et régionaux de l'Éducation, les responsables des structures de formation, les coordonnateurs de projets, les partenaires techniques et financiers, les organisations syndicales, les associations de parents d'élèves et les autres acteurs du secteur examinent les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les priorités à retenir pour la nouvelle année scolaire

Mama Omorou a présenté cette rencontre comme « un acte politique majeur », qui dépasse une simple revue administrative de routine. Il a insisté sur la nécessité d'une « redevabilité institutionnelle » et d'un diagnostic « lucide, chiffré et sans complaisance » de l'action menée au cours de l'année scolaire écoulée.

Il a également salué la mobilisation des acteurs du système éducatif, qu'il considère comme « la preuve vivante de notre pacte indéfectible pour l'avenir de la nation togolaise à travers ses enfants ». Cette mobilisation traduit, selon lui, la nécessité d'une responsabilité partagée dans la transformation de l'école togolaise.

Que retient-on de l'année scolaire écoulée ?

Au titre de l'année scolaire 2025-2026, le ministre de l'Éducation nationale a relevé plusieurs avancées importantes. Il a notamment fait état du renforcement du capital humain avec le recrutement de 3 440 nouveaux enseignants fonctionnaires, dont 304 professeurs de mathématiques et de sciences physiques et 101 FabManagers ayant bénéficié d'une formation préparatoire à la fonction enseignante.

Les performances

de vigilance. Avec un taux de réussite de 56,14%, il constitue, selon le ministre Mama Omorou, « notre principal défi pédagogique », et devra être au cœur des réflexions et arbitrages durant la retraite.

Des défis à transformer en réponses concrètes

L'année doit également permettre d'apporter des réponses aux principaux défis qui continuent de se poser au système éducatif. Le ministre a notamment identifié l'urgence infrastructurelle, avec la nécessité de résorber les abris provisoires et les

de la retraite : un état des lieux chiffré et consolidé des infrastructures, équipements et ressources humaines, une cartographie des goulots d'étranglement liés à la carte scolaire et aux disparités territoriales, ainsi qu'une planification opérationnelle et budgétisée de la rentrée scolaire 2026-2027.

Le ministre de l'Éducation nationale a annoncé plusieurs orientations destinées à renforcer la chaîne de valeur éducative. Parmi celles-ci figure l'instauration, dès la rentrée 2026-2027, des

suivi pédagogique et le contrôle technique des établissements privés laïcs et confessionnels.

Les collèges et lycées scientifiques devront, pour leur part, contribuer au développement des filières Stem (Sciences, technologies, ingénierie et mathématiques) et à une intégration accrue des jeunes filles dans ces domaines, grâce notamment à une pédagogie active de laboratoire, des équipements adaptés et des bourses d'excellence.

Le ministre a aussi annoncé l'accélération du déploiement des FabLabs éducatifs et des Centres régionaux d'innovation technologique, destinés à développer les compétences des apprenants en intelligence artificielle, robotique et impression 3D.

Par ailleurs, l'INFP (Institut national de formation et de perfectionnement professionnels) devra contribuer à la montée en compétences continue des enseignants, tandis que les passerelles entre l'enseignement général, l'enseignement technique et l'enseignement supérieur seront institutionnalisées afin de favoriser des parcours de formation plus fluides et évolutifs.

Mama Omorou a rappelé que « la transformation de l'école togolaise ne se décrète pas, elle se co-construit dans le dialogue, la transparence et la responsabilité partagée entre l'État, les acteurs de terrain, les syndicats et les PTF ».

E. Dadzie



Vue partielle des participants (Crédit

enregistrées aux examens nationaux ont également été mises en avant. Le Certificat d'études du premier degré (CEPD) affiche un taux de réussite de 79,95%, le BAC 1 atteint 73,05% et le BAC 2 s'établit à 81,29%. Le ministre a relevé que ces résultats sont en progression sur les deux dernières années et témoignent de l'amélioration du pilotage de proximité assuré par les sept Directions régionales de l'éducation (DRE).

Le Brevet d'études du premier cycle (BEPC) demeure toutefois un point

déficits en tables-bancs et en salles de classe modernes.

Il a également insisté sur la poursuite du recrutement ciblé dans les domaines des sciences et du FabManagement, ainsi que sur la lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire, qui continuent de compromettre le parcours de nombreuses jeunes filles.

Pour le ministre, les travaux doivent permettre de passer « de l'analyse à l'arbitrage opérationnel ». Trois livrables sont ainsi attendus au terme

classes-métiers à partir du cours moyen ainsi que dans les collèges et lycées scientifiques. Ces dispositifs doivent rapprocher davantage les apprentissages du monde professionnel à travers notamment des interventions de professionnels, des visites d'entreprises et des semaines scientifiques.

La création d'une Direction des enseignements privés figure également parmi les réformes annoncées. Elle aura notamment pour mission de renforcer l'accompagnement, le

Togo

Lomé concentre 40 % des actifs des holdings bancaires de l'Uemoa

Le Togo occupe une place singulière dans l'architecture financière de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa). Selon le dernier rapport annuel de la Commission bancaire de l'Uemoa, 4 compagnies financières domiciliées à Lomé cumulent un bilan de 24 126,7 milliards de FCFA. Elles concentrent ainsi près de 40 % des actifs de l'ensemble des holdings bancaires de la région.

Cette position contraste avec le poids du système bancaire togolais, qui représente 6,6 % des actifs bancaires de l'Uemoa. À l'échelle des compagnies financières, en revanche, Lomé devance nettement les autres capitales. La Côte d'Ivoire arrive derrière avec 16 646,5 milliards de

FCFA, suivie du Burkina Faso avec 10 362,1 milliards et du Sénégal avec 9 154,2 milliards.

Le Togo compte pourtant trois fois moins de



Siège ETI

structures que la Côte d'Ivoire, avec 4 holdings contre 12. Leur bilan moyen atteint 6 031,7 milliards de FCFA, contre 1 387,2 milliards pour les structures ivoiriennes.

Ecobank, principal moteur Cette suprématie repose largement sur Ecobank Transnational Incorporated (ETI). Créée à Lomé en 1985, la compagnie affiche un bilan de 19 167,7 milliards de

panafricain figurent Oragroup, maison-mère d'Orabank, avec 3 865,5 milliards de FCFA de bilan, IB Holding, avec 827,9 milliards, et African Lease Group, spécialisé dans le crédit-bail, avec 265,5 milliards.

Ces 4 acteurs basés au Togo captent 47,3 % du produit net bancaire et 36 % du résultat net des holdings de l'Uemoa. Cette concentration ne signifie toutefois pas que ces milliards sont investis ou déposés au Togo. Les compagnies financières agrègent les bilans de filiales implantées dans plusieurs pays de la sous-région.

Pour Lomé, cette présence constitue néanmoins un

atout stratégique. Elle favorise l'emploi qualifié, les recettes fiscales et le rayonnement financier du pays. Elle renforce également son statut de hub régional, soutenu par le port de Lomé et l'aéroport international, où Asky dispose de son principal point d'ancrage.

La capitale togolaise reflète ainsi son influence dans la finance sous-régionale. Cette configuration illustre le rôle particulier de Lomé dans la structuration des groupes financiers ouest-africains. Elle souligne aussi l'importance des sièges sociaux dans l'attractivité économique régionale. Cet ancrage renforce son influence.

E. A

Agoa

Le Congrès américain prolonge le dispositif jusqu'en 2028

L'African growth and opportunity act (Agoa) bénéficiera de deux années supplémentaires. Après le Sénat début août, la Chambre des représentants américaine a approuvé, le 1er septembre, par 370 voix contre 48, la prolongation du dispositif jusqu'au 31 décembre 2028. La signature du président Donald Trump doit permettre son entrée en vigueur.

Créé en 2000, l'Agoa offre aux produits commerciaux de pays d'Afrique subsaharienne éligibles un accès préférentiel au marché américain, une franchise de droits sur certaines marchandises. Le nouveau texte reporte l'échéance initialement fixée au 31 décembre 2026 et maintient plusieurs dispositions concernant le textile et l'habillement, dont celles relatives aux tissus provenant de pays tiers. Cette dernière disposition revêt une importance particulière pour les industriels africains qui importent des intrants, notamment d'Asie, avant de les transformer localement puis de les exporter vers les États-Unis.

Une visibilité retrouvée après une longue incertitude

La prolongation

intervient après une année particulièrement mouvementée. Faute d'accord au Congrès, l'Agoa avait expiré le 30 septembre 2025. Les exportateurs africains s'étaient alors retrouvés confrontés au retour des droits de douane américains, malgré des chaînes d'approvisionnement et des investissements construits autour du régime préférentiel. L'incertitude a notamment pesé sur les filières textiles du Lesotho, de Madagascar, du Kenya, de l'Éthiopie et de Maurice. Au Lesotho, où l'industrie de l'habillement représente une source importante d'emplois manufacturiers, l'absence de visibilité a compliqué les perspectives des entreprises et de leurs salariés.

En février 2026, le Congrès avait déjà rétabli rétroactivement le dispositif jusqu'à fin 2026 dans le cadre de la loi de finances fédérale. Cette mesure avait permis aux importateurs concernés de solliciter le remboursement des droits acquittés durant la période de suspension. Elle n'avait cependant offert qu'un répit de quelques mois.

Le nouveau vote constitue donc une deuxième prorogation depuis l'expiration de

2025. Il apporte deux années supplémentaires de visibilité aux entreprises africaines et américaines. Le texte prévoit également de restaurer rétroactivement



Des responsables américains et de l'Union africaine

le traitement tarifaire préférentiel pour certaines importations éligibles effectuées pendant l'interruption, sous réserve des procédures administratives prévues.

Un répit qui ne règle pas tout

Cette prolongation devrait rassurer les exportateurs, investisseurs et donneurs d'ordre américains. Elle reste toutefois plus courte que les extensions de long terme défendues par plusieurs pays africains, organisations professionnelles et élus américains. En 2024, un projet bipartisan porté au Sénat

par Chris Coons et James Risch proposait notamment de prolonger l'Agoa jusqu'en 2041. L'objectif était de donner aux entreprises une visibilité compatible avec les cycles d'investissement.

L'échéance de 2028 laisse ainsi subsister une interrogation majeure : quel avenir pour le régime au-delà de cette date ? Dans le textile, l'assemblage industriel ou la transformation agroalimentaire, les investissements se construisent généralement sur plusieurs années.

Le nouveau délai peut contribuer à préserver les commandes, sécuriser certaines chaînes d'approvisionnement et éviter une rupture brutale des échanges. Il pourrait néanmoins rester insuffisant pour déclencher des investissements lourds dans de nouvelles

usines ou des capacités supplémentaires.

L'enjeu dépasse donc la prorogation. Pour les économies africaines, la stabilité de l'accès

au marché américain constitue un facteur très déterminant dans les choix de production, d'emploi et d'investissement. Pour les entreprises, la visibilité reste aussi importante que l'avantage tarifaire lui-même.

L'approbation du Congrès apporte donc un soulagement immédiat, sans dissiper complètement l'incertitude. À l'horizon 2028, une nouvelle négociation sera nécessaire pour déterminer si l'Agoa peut devenir un cadre durable ou rester un dispositif régulièrement soumis aux échéances politiques américaines.

Edy Alley

Sommet sur l'OCS

Faure Gnassingbé positionne le Togo en acteur clé

Acteur majeur des médiations en Afrique, le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a pris part, du 31 août au 1er septembre 2026, au 26^{esommet} sur la Coopération de Shanghai (OCS). À cette rencontre de haut niveau, consacrée à la promotion de la paix durable, il était question pour le chef du gouvernement togolais de partager sa vision avec les parties prenantes. Cette conception de la paix, axée sur les mécanismes innovants de lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et la cybercriminalité, fait l'objet de notre présent dossier.

Tenu à Bichkek, au Kirghizistan, le sommet sur la Coopération de Shanghai s'est déroulé sous le thème : « 25 ans de l'OCS : ensemble pour une paix durable, le développement et la prospérité ».

Présent à cette rencontre internationale des chefs d'État, dont le Togo et l'Égypte sont les seuls pays africains participants, le président du Conseil n'a pas manqué de porter la voix de l'Afrique et de contribuer à ces débats sur les grands enjeux de la gouvernance mondiale.

Dans l'ensemble, il a été question pour les parties prenantes au sommet

porté sur les politiques de développement des infrastructures et de la connectivité ainsi que sur la création d'une architecture financière indépendante.

Pourquoi le choix du Togo? Le choix du Togo pour représenter l'Afrique à ce sommet de haut niveau n'est pas fortuit. Depuis plusieurs années, Lomé s'est toujours positionné comme une terre de dialogue et de médiation. Et l'on en veut pour preuve des médiations à succès menées en Afrique.

Sur le plan régional, continental et international, Faure Gnassingbé s'est progressivement imposé comme un acteur crédible de la prévention des conflits. La diplomatie togolaise, fidèle à une tradition de neutralité constructive, privilégie la recherche de solutions politiques et le dialogue entre les parties en crise.

Sur la décennie, nombreuses sont les médiations menées par le président du Conseil à travers le continent. Désigné médiateur de l'Union africaine, il ne cesse d'œuvrer pour rapprocher les deux grands protagonistes de la crise que sont le Rwanda et la République démocratique du Congo (RDC).

Dans le Sahel, tout comme dans la Cédéao, la diplomatie de paix du Togo

contre le Mali après la prise du pouvoir par les militaires. L'approche constructive de Faure Gnassingbé a permis de lever progressivement les sanctions de la Cédéao.

De même, il a été désigné médiateur par la Cédéao en décembre 2023 pour engager le dialogue avec le Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP) après le coup d'État militaire au Niger. Aussi a-t-il continué d'agir comme un canal de communication



Séance de travail en marge du Sommet de l'OCS

privilié entre Niamey et Abuja entre 2024 et 2025. Une autre médiation réussie a été celle de la crise au Sahel (Burkina Faso, Mali et Niger). Là, le président du Conseil a joué un rôle de facilitateur discret entre l'Alliance des États du Sahel (AES) et la Cédéao. Soutenant des solutions pacifiques et concertées, et cherchant à éviter les escalades militaires, Faure

togolaise a été aussi sollicitée par la Cédéao, afin d'instaurer le dialogue et de favoriser une sortie pacifique de la crise politique en Guinée-Bissau.

Entre le Tchad et le Burkina Faso, Faure Gnassingbé a mené diverses missions de bons offices pour accompagner les transitions politiques et apaiser les tensions internes dans ces pays.

La diplomatie préventive,

l'extrémisme violent positionne le Togo

Un autre engagement à positionner la diplomatie de paix du Togo, est sa lutte contre l'extrémisme violent. Engagé dans cette lutte, le pays allie des solutions militaires et sociales pour éviter que les populations vulnérables basculent.

Au niveau national, le déploiement de l'opération Koundjoaré, placée sous le haut commandement du président du Conseil, chef

la gestion des crises sécuritaires, la coopération internationale et la lutte contre l'économie de guerre, combinées à la vision stratégique de promotion de la paix holistique, de financement de la paix et de prévention de la paix, font du Togo un pays singulier.

Plus récemment, notamment le 20 août 2026, la médiation du président du Conseil a permis la libération de deux mercenaires russes de Wagner par le Front de libération de l'Azawad (FLA) au Mali.

Au-delà, des initiatives présidentielles comme le Lomé Peace and Security Forum (LPSE), devenu un rendez-vous annuel incontournable pour la gouvernance et les transitions démocratiques, participent à positionner le Togo.

L'ensemble des actions susmentionnées, font du Togo, un pays de choix pour défendre les intérêts de l'Afrique au sommet sur la Coopération de Shanghai (OCS)

Quand la lutte contre

suprême des Forces armées togolaises (FAT), permet de contrecarrer l'incursion des groupes armés. Déployée dans les régions des Savanes, cette opération se veut un dispositif militaire d'envergure pour mieux protéger le nord du pays.

Pour gagner la bataille contre l'extrémisme violent, le pays a mis en place en 2019 le Comité interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme (CIPLEV). Il coordonne la réponse nationale en impliquant l'administration, les forces de sécurité, la société civile et les communautés locales via des mesures préventives, de sensibilisation et d'alerte précoce.

Il adopte une stratégie multisectorielle, combinant la veille sécuritaire à des actions socio-économiques pour s'attaquer aux causes profondes (pauvreté, conflits, trafics) de l'extrémisme violent. Ces actions se fondent sur le renforcement de la cohésion sociale, en formant les acteurs locaux et en luttant contre la radicalisation, notamment dans la région des Savanes, souvent ciblée.



Faure Gnassingbé, président du Conseil

d'examiner les mécanismes de lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et la cybercriminalité. Des échanges ont également

se révèle fructueuse. C'est le cas de la crise malienne, où la médiation togolaise s'est avérée une réussite suite aux sanctions de la Cedeao

Gnassingbé a également réussi à faire libérer des militaires ivoiriens interpellés au Mali. En 2025, la médiation

Pour plus d'impact sur les populations, surtout celles sous la pression des menaces terroristes et de l'extrémisme violent, le CIPLEV fonctionne en étroite collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Dans la même logique, celle de mieux lutter contre l'extrémisme violent, le Programme d'urgence pour le renforcement de la résilience dans la région des Savanes (Purs) a été lancé début 2022.

Il permet d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables du nord du Togo, particulièrement touchées par l'insécurité et les crises économiques. Aussi permet-il de renforcer l'accès à l'eau, l'électricité, la santé, l'éducation et l'agriculture dans les communautés cibles. Désormais, le PURS, qui se présente comme une solution à la fois militaire et sociale, s'étend à tout le territoire national et permet d'apporter des solutions durables et de stabiliser les régions menacées par l'extrémisme violent. En amont, la lutte contre l'extrémisme violent bénéficie de l'appui de plusieurs autres institutions

se faire seule, le Togo sous l'impulsion du président du Conseil, mène des opérations conjointes avec des pays voisins comme le Bénin et le Burkina Faso. Pour restreindre les moyens de financement du terrorisme, le pays s'est également doté d'une Cellule nationale de traitement des informations financières (Centif). Cette dernière a pour objectif, de combattre le blanchiment d'argent, le terrorisme et d'analyser les données financières suspectes. Cette initiative combinée à d'autres mesures susmentionnées confirme l'engagement du pays à l'international. D'où l'invitation à prendre part au sommet sur la Conférence de l'OCS.

La lutte contre la cybercriminalité, un autre engagement
Avec l'évolution technologique, la cybercriminalité n'épargne pas le Togo. Menace majeure, elle engendre des pertes financières colossales, des vols de données personnelles et des arrêts de système pour des particuliers, des entreprises et des États. Face au drame, la lutte contre la cybercriminalité est devenue une priorité de l'État. Une stratégie

le pays comme un leader régional du numérique. Ce faisant, le pays axe sa stratégie sur quatre (4) piliers fondamentaux, à savoir : culture et compétence, sécurité des systèmes, réponses aux incidents et la répression. Sur le premier axe, les autorités compétentes

fronts en mettant en place des institutions et organes dédiés. C'est le cas du Centre national de réponse aux incidents de cybersécurité (CERT). Accessible via le CERT.tg, ce centre se présente comme l'équipe nationale d'alerte, de réaction et de défense face aux cyberattaques et menaces informatiques.

juridique du pays.
Une forte mobilisation
Au Togo, il existe une mobilisation croissante des pouvoirs publics contre la cybercriminalité. Entre 2021 et 2024, plus de 333 000 incidents de cybersécurité ont été recensés et traités par l'Agence nationale de la cybersécurité (Ancy). Un



s'efforcent de promouvoir une culture de la cybersécurité auprès des populations et de développer les compétences techniques nationales à travers des collaborations avec les écoles, les universités, les entreprises et les institutions. Au niveau du deuxième axe, relatif à la sécurité des systèmes, le gouvernement s'efforce d'assurer la protection des systèmes d'information de l'administration publique, de l'économie numérique et des opérateurs de services essentiels (OSE). C'est en ce sens que l'Ancy est créée pour coordonner l'action gouvernementale, définir la politique de défense des systèmes d'information et fixer les règles de sécurité.

Dans la même logique, il a été mis en place le Centre d'opération de sécurité (SOC National Togo). Cette infrastructure, centralisée de cybersécurité, est chargée de surveiller, de détecter et d'analyser en temps réel les menaces informatiques sur les réseaux des institutions publiques et des opérateurs d'importance vitale. Fonctionnant 24 h/24 et 7 j/7, le SOC National Togo analyse en continu les flux de données pour repérer toute activité suspecte ou tentative d'intrusion. Avec le CERT, il coordonne la riposte technique face aux cyberattaques en lien étroit avec Cyber Défense Africa (CDA), qui est une société de cybersécurité mise en place grâce à un partenariat public-privé.

volume qui révèle autant l'intensification des risques numériques que la montée en puissance des capacités nationales de surveillance, de détection et de réponse. Les chiffres témoignent d'une évolution rapide. De 39 168 incidents enregistrés en 2021, le pays est passé à 181 088 incidents traités en 2024. Une progression qui montre un changement structurel : davantage de systèmes sont aujourd'hui surveillés, plus de tentatives sont détectées et davantage d'incidents sont pris en charge avant qu'ils ne produisent des conséquences majeures.

C'est donc fort des engagements du Togo dans la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et la cybercriminalité que le président du Conseil est convié au Kirghizistan pour partager ses expertises au sommet sur la Coopération Shanghai.

Caleb Akponou



Faure Gnassingbé (à droite) et le Premier ministre du Vietnam (à gauche)
et organisations dans l'amélioration des conditions de vie des populations du nord. Conscient que la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme ne pourrait nationale de cybersécurité du Togo est élaborée pour la période 2024-2028. Dans l'ensemble, cette stratégie permet de sécuriser le cyberspace national, de protéger les infrastructures critiques et de positionner

PRÊT SCOLAIRE

DES ETUDES FINANCIÉES, UN AVENIR SÉCURISÉ

0 TAUX

1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2026

JUSQU'À 5 FOIS LE SALAIRE NET

SUR 12 MOIS

* Offre soumise à conditions

La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>

Guinée/ Putsch manqué

Derrière le putsch présumé, la Russie au cœur du dispositif sécuritaire des Obiang

À Malabo, une affaire de conteneur saisi au port de Bata vient de replacer la question de la sécurité du régime Obiang au centre de l'actualité. Les autorités équato-guinéennes enquêtent sur ce qu'elles présentent comme une tentative de coup d'État. Mais au-delà des armes présumées, c'est surtout la place croissante de la Russie dans l'appareil sécuritaire du pays qui retient l'attention.



Theodor Nguema Obiang

L'affaire remonte à la fin du mois de juin. Selon les informations rapportées par Jeune Afrique et reprises par plusieurs médias, un conteneur arrivé au port de Bata depuis l'Europe aurait été signalé aux autorités équato-guinéennes à la suite d'informations attribuées aux

services de renseignement russes. La cargaison aurait contenu des armes susceptibles, selon la version avancée par Malabo, d'être utilisées dans une opération visant le pouvoir. Une enquête a depuis été ouverte. Le scénario reste toutefois à établir. Le vice-président

Teodoro Nguema Obiang Mangue a publiquement démenti les informations faisant état d'une alerte russe et contesté l'existence même du complot décrit. À ce stade, ni la chaîne de commandement d'une éventuelle opération, ni ses objectifs précis, ni l'identité de ses organisateurs n'ont été établis publiquement. La prudence s'impose donc face à un récit dont plusieurs éléments demeurent contestés.

L'épisode n'en révèle pas moins une évolution plus profonde. Depuis 2024, Moscou a considérablement renforcé sa coopération sécuritaire avec Malabo. Des instructeurs et éléments liés à l'Africa Corps, structure placée sous l'autorité du ministère russe de la Défense après la disparition de Wagner, ont été déployés en Guinée équatoriale. Leur mission

aurait notamment porté sur la formation et la protection des unités chargées de la sécurité présidentielle. Pour les Obiang, qui dirigent la Guinée équatoriale depuis 1979, cette coopération répond à une préoccupation ancienne : sécuriser un pouvoir fortement centralisé dans un environnement régional où les renversements militaires sont redevenus une réalité politique. Pour Moscou, elle offre parallèlement un point d'ancrage stratégique sur le Golfe de Guinée, au-delà de son implantation sahélienne. La relation dépasse ainsi le simple cadre d'une coopération militaire classique.

Le contexte régional donne à cette évolution une résonance particulière. Au Niger, quelques jours avant les révélations sur Bata, des éléments d'Africa Corps avaient contribué

à contenir une mutinerie contre le pouvoir du général Abdourahamane Tiani. L'épisode illustre la nouvelle fonction assumée par les forces russes auprès de plusieurs régimes africains : non seulement former ou équiper, mais aussi contribuer directement à la survie sécuritaire de pouvoirs confrontés à des menaces internes.

En Guinée équatoriale, l'affaire de Bata pourrait donc n'être qu'un épisode d'une recomposition plus large. Si le complot présumé reste à démontrer, le rapprochement entre Malabo et Moscou, lui, est déjà bien réel. La question n'est plus seulement de savoir qui protège les Obiang, mais jusqu'où la Russie entend désormais inscrire sa présence dans l'architecture sécuritaire de l'Afrique centrale.

T.M.

Niger/Mutinerie

Après le Bénin et le Tchad, la France réagit aux accusations

À Niamey, les armes se sont tues, mais la crise n'est pas terminée. Une semaine après la mutinerie qui a visé plusieurs sites stratégiques de la capitale, le régime du général Abdourahamane Tiani a déplacé le front : de la confrontation militaire à la bataille diplomatique. Le Bénin, le Tchad et la France sont désormais accusés, à des degrés divers, d'avoir participé à une entreprise de déstabilisation. Aucun élément indépendant rendu public ne permet, à ce stade, d'étayer ces accusations. Mais leur diffusion ouvre une nouvelle séquence, potentiellement plus lourde de conséquences que l'épisode militaire lui-même.

Dans la nuit du 28 au 29 août, des militaires du Bataillon spécial de renseignement du Commandement des opérations spéciales ont attaqué la base aérienne 101 de Niamey, avant que des affrontements ne gagnent les abords de la présidence et de la télévision nationale. Le pouvoir a finalement repris le contrôle des sites concernés, avec l'appui déterminant d'éléments russes de l'Africa Corps. Trois membres de la Garde présidentielle ont été tués, selon les autorités nigériennes. L'événement est déjà significatif en lui-même. Il

s'agit du défi interne le plus sérieux auquel le régime de Tiani a été confronté depuis son arrivée au pouvoir en juillet 2023. La mutinerie est venue de l'intérieur même de l'appareil militaire censé garantir la stabilité du régime. Elle intervient en outre dans un contexte de forte pression sécuritaire, marqué par la persistance des attaques jihadistes et le mécontentement d'une partie des forces engagées sur les fronts.

C'est après la reprise du contrôle de Niamey que le récit a changé de dimension. Le capitaine Roger Gabriel, officier du 1er bataillon parachutiste, a affirmé à la télévision publique avoir été informé de soutiens extérieurs aux mutins. Son témoignage met notamment en cause le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Tchad et la France, ainsi que des proches de l'ancien président Mohamed Bazoum et la CEDEAO. Mais ces affirmations reposent essentiellement sur des communications téléphoniques et des informations rapportées par l'officier, sans documents ou enregistrements publiquement vérifiables. Le gouvernement nigérien a depuis durci le ton. Réuni sous la présidence de Tiani, le Conseil des ministres a accusé la France d'être à la tête d'un « vaste réseau

de connivence » qui aurait « incité et entretenu » la tentative de déstabilisation. Niamey affirme avoir constitué une documentation susceptible de servir à une éventuelle action judiciaire internationale. Mais là encore, aucun élément matériel permettant une vérification indépendante n'a été rendu public. La réaction de Paris a été sans ambiguïté. Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, a rejeté les accusations, les qualifiant de « pures fantaisies » et dénonçant une nouvelle mise en cause de la France sans fondement. Cette passe d'armes s'inscrit dans une rupture déjà profonde : depuis le coup d'État de 2023, les relations franco-nigériennes ont été progressivement démantelées, jusqu'au retrait des forces françaises et à la fermeture de l'ambassade de France à Niamey.

À Cotonou, le choix a été celui du démenti, mais aussi de la retenue. Le porte-parole du gouvernement béninois, Wilfried Léandre Hounghédji, a rejeté les accusations et appelé à ne pas considérer le Bénin comme un ennemi du Niger. Cette réaction intervient alors que les deux pays tentaient précisément de renouer le dialogue après des mois de tensions, notamment autour de leur

frontière commune. À N'Djamena, la réponse a été plus elliptique. Quelques heures après le témoignage du capitaine Gabriel, le président Mahamat Idriss Déby Itno a publié sur ses réseaux sociaux un verset coranique appelant à ne pas « mêler le faux à la vérité ». Sans citer le Niger ni les accusations, le message a été largement interprété comme un démenti implicite. Il tranche avec le caractère direct des accusations formulées depuis Niamey, mais évite également d'alimenter publiquement une nouvelle confrontation avec la junte.

Cette prudence n'est pas anodine. Le Tchad entretenait jusqu'ici des relations relativement cordiales avec Niamey, malgré des trajectoires politiques différentes. Une implication tchadienne, si elle devait un jour être démontrée, modifierait profondément les équilibres dans une région déjà fragmentée entre les régimes de l'Alliance des États du Sahel, les États côtiers et les partenaires extérieurs. Pour l'heure, rien ne permet de l'établir.

Le véritable enjeu se situe peut-être ailleurs. En attribuant la tentative de renversement à une conspiration extérieure, Niamey cherche aussi à

transformer une crise née au sein de ses propres forces armées en confrontation avec des adversaires extérieurs. Cette lecture peut servir à resserrer les rangs autour du pouvoir, à légitimer le renforcement du dispositif sécuritaire et à consolider le discours de souveraineté qui structure la politique de la junte depuis 2023. Mais elle comporte un risque : celui de substituer la recherche d'un responsable extérieur à l'examen des fractures internes. Car la question fondamentale demeure entière : pourquoi des militaires issus d'une unité stratégique ont-ils choisi de s'en prendre au pouvoir qu'ils étaient censés protéger ?

La réponse déterminera davantage l'avenir du régime que les accusations portées contre Paris, Cotonou ou N'Djamena. La Russie a contribué à sauver le pouvoir de Tiani cette fois-ci. Mais aucune intervention extérieure ne peut durablement compenser les fragilités d'une armée divisée, confrontée à une menace jihadiste persistante et désormais traversée par des tensions politiques. À Niamey, la bataille des récits ne fait peut-être que commencer. Celle de la cohésion du régime, elle, a déjà commencé.



Communiqué de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
relatif à la troisième réunion ordinaire du Comité de Politique Monétaire

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) organise la troisième réunion ordinaire de son Comité de Politique Monétaire au titre de l'année 2026, le mercredi 9 septembre 2026 à son Siège, à Dakar.

A l'issue de la rencontre, les principales décisions sur les taux directeurs et le coefficient des réserves obligatoires applicables aux banques seront annoncées au public.

Avenue Abdoulaye FADIGA
BP 3106 - Dakar – Sénégal

Tél.: (221) 33 839 05 00 / Fax : (221) 33 823 93 35
comrier.bceao@bceao.int - www.bceao.int

Togo

Un Club PPP lancé pour accélérer le financement des infrastructures

Le Togo renforce son dispositif de mobilisation des financements privés. Un Club de partenariat public-privé (PPP) a été officiellement lancé le jeudi 3 septembre 2026 à Lomé, à l'issue d'une conférence consacrée aux contrats de partenariat public-privé. L'initiative réunit les pouvoirs publics, entreprises, banques, investisseurs, experts et partenaires au développement autour d'un même objectif : mieux préparer et concrétiser les projets d'infrastructures.

Officiellement lancé par le ministre de l'Économie et de la Veille stratégique, Badanam Patoki, le Club PPP se veut un espace permanent de dialogue et de mise en relation. Il associe notamment l'État, les collectivités territoriales, les entreprises, les établissements financiers,

les fonds d'investissement, les cabinets spécialisés ainsi que les partenaires techniques et financiers. L'enjeu est de favoriser l'émergence de projets bancables, d'anticiper leurs contraintes et de faciliter la mobilisation des financements. Pour le ministre délégué chargé de la Promotion des investissements, Arthur Lilas Trimua, le privé doit être associé au financement, à la conception, à la construction, à l'exploitation et à la maintenance des ouvrages, avec un partage des risques.

Une approche structurée
Les échanges de la conférence ont porté sur les conditions de réussite des PPP, notamment la préparation des projets, leur bancabilité, la transparence et les modèles marchands ou non marchands. Le Togo entend

également s'inspirer de l'expérience du Club PPP MedAfrique et mobiliser l'expertise de Michel Sapin, ancien ministre français de



Photo de famille

l'Économie et des Finances. Une Task Force opérationnelle doit par ailleurs être mise en place pour assurer le suivi des initiatives. Présentée comme un guichet unique, elle aura pour mission de lever les blocages, d'accélérer les dossiers et de veiller à leur concrétisation. Pour Badanam Patoki, le PPP ne doit pas servir à

contourner les contraintes budgétaires. Il constitue plutôt, selon lui, un instrument d'efficacité, de rigueur et de responsabilité

partagée, reposant sur une évaluation du rapport qualité-prix et une répartition équilibrée des risques.

Le Togo dispose déjà d'une expérience en matière de partenariats avec le secteur privé, notamment à travers la Plateforme industrielle d'Adétikopé, la centrale solaire de Blitta et la centrale thermique

Kekeli Efficient Power. La Cité ministérielle de Lomé s'inscrit également dans cette logique.

Avec le Club PPP, le gouvernement veut désormais franchir une nouvelle étape : passer d'une logique de promotion des partenariats à une préparation plus rigoureuse des projets et à une exécution plus rapide. L'objectif est de renforcer la confiance des investisseurs et d'accélérer la réalisation des infrastructures prioritaires dans le cadre de la Feuille de route 2026-2031.

Le dispositif devra démontrer son efficacité sur le terrain, en transformant les intentions en projets financés, exécutés dans les délais et capables de produire des retombées durables pour l'économie nationale.

E. A

Eliminatoires CAN 2027

Les Eperviers renouent avec leur public ce mois

Après plusieurs mois d'absence, les Eperviers du Togo seront devant leur public le vendredi 25 septembre 2026 à 16 heures GMT au stade de Kégué, face au Burundi. Pour ce match capital des éliminatoires de la CAN 2027, la Fédération togolaise de football (FTF) annonce l'ouverture de la billetterie.

La vente de billets pour le match Togo-Burundi, comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2027, se tient du mardi 15 au jeudi 24 septembre 2026 dans plusieurs points de vente à Lomé et ses environs. Le vendredi 25 septembre 2026 à 16 heures GMT, les Eperviers se produiront au stade de Kégué à l'occasion de ce match crucial contre le Burundi, retrouvant ainsi leurs supporters. En cette occasion, quatre types de billets sont mis à disposition pour faciliter l'accès aux gradins au plus grand nombre de supporters. Les prix sont établis à 1 000 FCFA pour les gradins solaires, 2 000 FCFA pour

les gradins couverts, 3 000 FCFA pour les tribunes couvertes et à 25 000 FCFA pour la tribune officielle.

De multiples points de vente à disposition

Entre le 15 et le 24 septembre, les fans auront la possibilité d'acheter leurs billets dans les agences Yas d'Agoè, Akodessewa, Adidogomé, Bé-Marché, au centre de Yas ainsi qu'à Zanguéra. On pourra aussi se procurer des tickets au bureau de la Fédération togolaise de football, au stade de Kégué, chez Sport FM, New World TV, Sanol Adidoadin ainsi qu'auprès de Fomeh Sport à Djagblé.

Selon la FTF, le match contre le Burundi étant crucial pour le positionnement du football national sur l'échiquier continental, les Eperviers auront de nouveau recours à l'engagement et à l'appui de leurs supporters pour franchir le cap des éliminatoires. Pour ce faire, la FTF

encourage donc la population à acquérir les tickets durant la phase officielle de vente et à affluer au stade de Kégué pour soutenir l'équipe nationale en vue de la



Image des supporters des Eperviers

victoire. **Deux rendez-vous décisifs en septembre** Pour ce mois de septembre, le Togo se prépare pour deux rencontres décisives en vue de sa qualification pour les phases éliminatoires de la CAN 2027. Le premier rendez-vous est fixé au vendredi 25 septembre 2026 au stade de Kégué. Le Togo

y recevra le Burundi à partir de 16 heures GMT, sur la pelouse naturelle de Kégué. Pour cette rencontre, la CAF a désigné un quatuor arbitral mozambicain

internationale. **Zambie vs Togo** se disputera le mardi 29 septembre 2026 au Levy Mwanawasa Stadium de Ndola. Le coup d'envoi est programmé à 18 heures, heure locale, soit 16 heures GMT.

La rencontre de Ndola sera dirigée par l'arbitre soudanais Mahmood Ali Mahmood Ismail, assisté de ses compatriotes Omer Hamid Mohamed Ahmed et Abobakr Abdalbagi Ahmed Abofalg. Sabri Mohamed Fadul a été désigné quatrième arbitre.

Le calendrier des Eperviers pour cette séquence des éliminatoires de la CAN 2027 est donc désormais connu : le Burundi à Lomé le 25 septembre, puis la Zambie à Ndola le 29 septembre. À noter que ces éliminatoires sont d'une grande importance pour le Togo, qui entend se remettre après une longue période d'absence à la CAN.

Caleb Akponou

Qualification UFOA B U17

Le Togo logé dans le groupe A

Les Eperviers U17 connaissent désormais leurs adversaires pour les qualifications UFOA-B de la Coupe d'Afrique des nations U17. Le Togo a été placé dans le groupe A, aux côtés du Burkina Faso, du Bénin et du Ghana.



Equipe nationale U17

Ces confrontations constitueront une étape importante dans la course à la qualification pour la prochaine phase finale de la CAN U17. Dans le groupe B, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Nigeria se disputeront également les places qualificatives. La compétition est programmée du 10 au 23 octobre. Pour les Eperviers U17, les prochaines semaines seront consacrées

à la préparation afin d'aborder ce rendez-vous dans les meilleures dispositions.

Composition des groupes

Le groupe A est composé de quatre équipes que sont : le Burkina Faso, le Bénin, le Ghana et le Togo. Quant au groupe B, il est composé de trois (3) pays, à savoir : la Côte d'Ivoire, le Niger et le Nigeria.

TM-FTF

Préliminaires Coupe CAF

ASKO s'offre une large victoire au Niger

Les premiers tours de la phase préliminaire de la Coupe de la Confédération Africaine de Football (CAF) ont démarré. En déplacement au Niger, samedi 5 septembre 2026, l'Association sportive de la Kozah football club (ASKO de Kara) s'est imposée à l'AS Zam, sur un score de 5 buts à 0.

Au stade Seyni-Kountché de Niamey, les Kondona de Kara ont été sans pitié pour leurs adversaires. Score final : 5 à 0 en faveur de l'équipe togolaise.



Vue des deux équipes sur le terrain

Dès le début du match, les Togolais ont pris l'avantage, mais la première moitié de la rencontre s'est déroulée sans but de part et d'autre. De retour des vestiaires,

le club togolais, en se montrant plus concret devant le but adverse, a réussi à mettre son premier but sur l'œuvre de Claude Klidjè, auteur d'un doublé. Le troisième but a été l'œuvre de Kader Gueo. Marius Akpao et Coulibaly Souleymane ont réussi à corser l'addition en marquant respectivement les quatrième et cinquième buts. Avec un score de 5 buts à 0, ASKO s'offre

Regroupant les vice-champions des différents pays membres de la CAF, les préliminaires de la coupe CAF servent à éliminer une partie des équipes engagées. Ils permettent de réduire le nombre de participants pour ne garder que les meilleurs clubs en vue de la phase de groupes. Pour ce faire, les vainqueurs des tours préliminaires avancent

une belle opportunité de qualification.

Pourquoi des préliminaires pour la Coupe CAF ?

dans un premier temps vers le deuxième tour puis les barrages avant d'intégrer la phase de groupes.

Caleb Akponou

Modernisation foncière et Plateforme industrielle d'Adétikopé

Les investissements étrangers en hausse de 27,3% au Togo

Sous l'impulsion de la Cellule climat des affaires et des orientations de la présidence du Conseil, l'exécutif togolais a concrétisé des avancées majeures, notamment à travers la modernisation des procédures douanières et une refonte foncière profonde garantissant la sécurité juridique des investisseurs. Ces leviers ont transformé l'écosystème national en un terrain de confiance. Cela se ressent au niveau du stock des investissements directs étrangers (IDE) qui a enregistré une progression spectaculaire de 27,3 % en 2025, se hissant au seuil historique de 2,063 milliards de dollars américains.

Cette massification des flux de capitaux s'incarne de manière concrète dans l'essor de la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA), devenue un pôle industriel et logistique incontournable

de la sous-région, ainsi que dans la performance continue du Port autonome de Lomé. Cette attractivité est vigoureusement soutenue par les partenaires techniques et financiers internationaux. À ce titre, la Société financière internationale (SFI) s'impose comme un allié de premier plan, ayant mobilisé et injecté un montant record de près de 320 millions de dollars dans l'économie togolaise entre 2020 et 2025.

Ces investissements structurants soutiennent activement les infrastructures de transport, l'industrie manufacturière,

l'énergie et le secteur bancaire local afin de catalyser l'accès au financement des PME/PMI.



Les investissements étrangers ont augmenté de 27,3% en 2025 au Togo

Un nouveau paradigme public-privé pour l'horizon 2040

Pour pérenniser ces acquis, le gouvernement togolais opère un changement

de paradigme majeur en érigeant définitivement les opérateurs économiques en moteurs

centraux de la croissance et de la création d'emplois. C'est tout le sens des concertations approfondies (« Deep Dive ») menées par les

autorités pour aligner les forces vives de l'économie sur la nouvelle Feuille de route gouvernementale 2026-2031 et la Vision Togo 2040.

En réponse à cet appel de Lomé, les grandes entreprises privées sont formellement engagées à accroître massivement leurs injections de capitaux dans les filières à forte valeur ajoutée, notamment l'agro-industrie, la logistique, l'énergie et le numérique. Cette alliance renforcée et participative positionne idéalement le Togo pour s'imposer durablement comme le hub logistique et industriel de référence en Afrique de l'Ouest.

La rédaction

ONU/ L'initiative 'Correct the map' adoptée

Ce qui va changer avec la nouvelle carte proposée par le Togo

L'Assemblée générale des Nations unies a adopté vendredi 4 septembre à New York, par 164 voix pour, la résolution « Corriger la carte : rééquilibrer la représentation cartographique mondiale et promouvoir une représentation équitable des régions du monde, en particulier de l'Afrique », dénommée en anglais « Rebalancing Global Cartographic Representation and Promoting Equitable Representation of the World's Regions, Particularly Africa ».

Porté par le Togo au nom du Groupe africain et soutenu par l'Union africaine, le texte recommande de promouvoir des représentations cartographiques mondiales respectant la taille réelle des continents, au détriment de la traditionnelle projection de Mercator. L'initiative diplomatique, baptisée "Correct the Map", a recueilli 164 voix favorables lors du vote à l'ONU. Seuls les États-Unis ont voté contre la résolution, dénonçant un "projet idéologique", tandis que six pays se sont abstenus.

Pour le ministre togolais des Affaires étrangères, le professeur Robert Dussey, cette adoption marque une étape majeure vers la "justice cognitive" et la décolonisation des représentations visuelles. « Cette décision va bien au-delà de la cartographie. Elle concerne la justice,

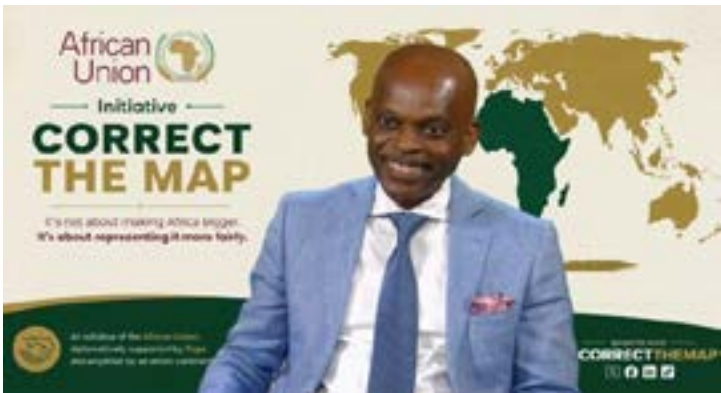
la dignité, l'égalité et la manière dont nous représentons notre monde. Trop longtemps, les représentations cartographiques héritées ont déformé notre perception de la véritable taille et de la place de l'Afrique et d'autres régions du monde. Corriger la carte, c'est corriger la façon dont nous voyons le monde », a écrit le chef de la diplomatie togolaise dans un tweet, à l'issue du vote.

Les insuffisances de la projection de Mercator mises en lumière

« La carte change. Notre perspective change. Et notre monde avance vers une plus grande équité », a souligné le professeur Robert Dussey dans son discours. En effet,

répercussions durables, cognitives, éducatives, culturelles, géopolitiques et socioéconomiques, contribuant à réduire drastiquement la place de l'Afrique et d'autres régions dans l'imaginaire collectif mondial. L'Assemblée générale y voit un enjeu de justice cognitive, de réparation mémorielle et de vérité historique.

Le texte encourage la diffusion de projections cartographiques équivalentes, en particulier la projection Equal Earth - récemment adoptée par l'Union africaine -, qui reflète plus fidèlement les superficies réelles des continents et devient une référence internationale recommandée pour les usages éducatifs, institutionnels et médiatiques.



Prof. Robert Dussey

la résolution reconnaît que les représentations cartographiques disproportionnées, notamment celles issues de la projection de Mercator, ont eu des

La résolution appelle à une mobilisation à plusieurs niveaux : les États membres sont invités à intégrer ces projections dans leurs outils pédagogiques et numériques. Ils doivent

porter un regard critique sur la cartographie. Les organisations internationales, dont l'Unesco et le Pnud, sont appelées à établir des normes géospaciales plus justes. Les entreprises technologiques sont encouragées à dialoguer avec les États pour intégrer des représentations plus fidèles dans leurs systèmes, et les milieux éducatifs et médiatiques sont invités à diffuser des cartes scientifiquement exactes.

Une victoire pour les générations futures

« L'adoption d'aujourd'hui est une victoire pour l'exactitude, et pour chaque enfant qui grandira

désormais en voyant la véritable place de l'Afrique dans le monde », a également déclaré le ministre togolais des Affaires étrangères.

La carte du monde affichée dans la grande majorité des écoles, des médias et des applications GPS repose sur la projection de Mercator. Conçue en 1569 par le géographe flamand Gerardus Mercator, elle avait un objectif exclusivement pratique : préserver les angles et les caps maritimes pour faciliter la navigation à la boussole.

Cependant, ce système déforme considérablement les surfaces au fur et à mesure qu'on s'éloigne de l'équateur :

Le cas du Groenland : sur une carte Mercator, le Groenland semble avoir la même superficie que l'Afrique. En réalité, l'Afrique est 14 fois plus grande que l'île arctique (30,3 millions de km² contre 2,1 millions de km²).

L'agrandissement du Nord : L'Europe et l'Amérique du Nord sont artificiellement survitaminées sur le plan visuel, au détriment des pays de la zone intertropicale (Afrique, Amérique du Sud, Asie du Sud).

La résolution adoptée par l'ONU ne vise pas à interdire Mercator pour la navigation maritime, mais encourage les institutions éducatives, les gouvernements et les médias à adopter des projections équivalentes comme Equal Earth (créée en 2018).

Ce type de modèle conserve la proportion exacte des superficies, permettant aux nouvelles générations de prendre conscience de la véritable dimension géographique, économique et démographique du continent africain.

PRÊT SCOLAIRE

DES ETUDES FINANCÉES, UN AVENIR SÉCURISÉ



*Offre soumise à conditions

0 TAUX
%

1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2026
JUSQU'À 5 FOIS LE SALAIRE NET
SUR 12 MOIS

La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>

